



Séance du 13 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 24
Date de la convocation : 07 avril 2026
Date d'affichage : 21 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le treize avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

**Etaient présents : Mmes et MM S. COLLILIEUX – M. JACOBBERGER – G. BRIOT adjoints
T. SEGUIN – C. HOSATTE – Y. TESTON – N. SMAINE PELLETERET – C. PERON –
O. HOUILLON – M. DUPATY – T. SCHLUMBERGER – B. GRANDJEAN – J. MOLNAR –
S. BERNARD – Z. KANJUGA – F. DEMESY – C. MATHIE – S. FASQUELLE**

**Pouvoirs : B. PY donne pouvoir à M.C. FAIVRE – M. FAIVRE donne pouvoir à G. BRIOT –
M. METTAVANT donne pouvoir à M. DUPATY – C. COUDEREAU donne pouvoir à
S. FASQUELLE**

Excusée : K. LIONNET

Madame Ghislaine BRIOT a été désignée secrétaire de séance

DCM 2026/04/27

**Désignation du représentant de la Commune de Champagny à l'assemblée général des actionnaires
de la Société Publique Locale (SPL) pour la gestion de la Filature**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1524-1, L.1524-5 et R. 1524-3 et suivants ;

Vu la délibération du 20 mai 2019 par laquelle le conseil municipal a autorisé la commune de CHAMPAGNEY à adhérer à la SPL pour la gestion de la Filature ;

Vu les statuts de la SPL Gestion de la Filature en vigueur ;

CONSIDERANT la nécessité de désigner un nouveau représentant de la commune de CHAMPAGNEY au sein de l'assemblée générale de la SPL pour la gestion de la filature, à la suite des élections municipales de 2026 ;

Le conseil municipal, invité à se prononcer sur la désignation des représentants du conseil municipal :

- Désigne à main levée et à l'unanimité :
 - Monsieur Thierry SEGUIN comme représentant de la commune de CHAMPAGNEY à l'assemblée générale des actionnaires de la SPL pour la gestion de la filature

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Marie-Claire FAIVRE

